



BIEN-ETRE EQUIN LE PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL

LE PLAN D' ACTIONS S' ARTICULE AUTOUR DE 4 GRANDS AXES :

- La collecte d'informations pour mieux comprendre, mieux communiquer et prendre les bonnes décisions
- L'évolution, lorsque cela est nécessaire, des dispositions réglementaires des codes des courses
- L'influence et la communication
- Le rôle stratégique des hippodromes

1. LA COLLECTE D'INFORMATIONS

RASSEMBLER ET SYNTHETISER LES DONNEES DISPONIBLES SUR LE BIEN-ETRE EQUIN DANS LA FILIERE HIPPIQUE

Un groupe de travail regroupant notamment les chefs des services vétérinaires de l'Institution travaille depuis fin 2020 à la collecte et la formalisation d'informations factuelles sur tous les sujets ayant trait au bien-être des chevaux de courses.

Ce travail alimente un état des lieux global et permet de mieux comprendre les sujets où l'Institution des courses se montre exemplaire et ceux où elle doit encore s'améliorer. Il permet également de construire des éléments de langage validés qui pourront être utilisés par tous au sein de l'Institution, pour communiquer facilement de façon claire et étayée sur ce sujet.

APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LE BIEN-ETRE DU CHEVAL DE COURSE

Un projet de thèse portant sur l'évaluation du bien-être du cheval de courses dans son environnement quotidien, à l'entraînement et en course, est à l'étude. Ce travail permettrait de bénéficier d'avis scientifiques indépendants sur le bien-être de nos chevaux et de propositions de solutions concrètes et pragmatiques pour optimiser nos pratiques dans ce domaine.

La thèse, d'une durée de 3 ans, serait menée par un doctorant dirigé par l'équipe « Cognition, Ethologie et Bien-être animal » de l'INRAE. Elle devrait pouvoir être co-financée par des organismes tels que le Ministère de la recherche et/ou le Conseil scientifique de la filière équine.

Les bénéfiques seraient multiples, tant pour alimenter la communication de l'Institution que pour les socioprofessionnels qui pourront directement tirer bénéfice des conclusions et pistes d'amélioration apportées par la thèse.

MENER UNE VEILLE GLOBALE

Afin d'anticiper les menaces, il est essentiel de collecter les informations stratégiques concernant le bien-être animal. Plusieurs veilles sont effectuées sur ces sujets :

- Veille média pour connaître et analyser les prises de position et actions liées au bien-être animal dans la société ;
- Veille technique et scientifique pour se tenir par exemple informés des évolutions techniques mises en place à l'international en lien avec le bien-être équin et des découvertes scientifiques dans ce domaine ;
- Veille parlementaire pour anticiper les actions de lobbying à mener.

2. L'EVALUATION DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DES CODES DES COURSES

Les dispositions réglementaires définies par les codes des courses ont déjà beaucoup évolué sur les sujets liés au bien-être équin et vont continuer à évoluer avec les résultats des programmes de recherche, la mise sur le marché de nouveaux équipements ou matériaux, le développement de nouvelles techniques ... Ces évolutions pourraient concerner par exemple :

- Les sanctions en cas d'acte de maltraitance avéré sur un hippodrome ou à l'entraînement ;
- Les obligations en lien avec le respect de la charte pour le bien-être équin et des sanctions en cas de non-respect ;
- Un cahier des charges renforcé sur l'organisation du service vétérinaire sur hippodrome ;
- L'utilisation de la cravache et la pratique du déferrage...

3. INFLUENCE ET COMMUNICATION

S'ADRESSER AUX DECIDEURS ET INFLUENCEURS

Compte tenu de la portée politique du sujet, il est nécessaire de mettre en place des actions de lobbying :

- Au niveau national et européen : auprès des Groupes Cheval et Condition animale du Sénat et de l'Assemblée Nationale, des Ministères et du Parlement Européen.
- Au niveau local : auprès des collectivités territoriales (région, département, commune, élus locaux...).
- Auprès des médias : PQR et PQN, TV, radio, digital.
- Via des influenceurs : associations de protection des animaux modérées, blogueurs, Youtubeurs, personnalités engagées contre l'antispécisme.

OCCUPER L'ESPACE MEDIATIQUE POUR PORTER DES MESSAGES FORTS AUPRES DE L'OPINION PUBLIQUE ET VALORISER NOTRE ENGAGEMENT

Il est indispensable d'occuper en permanence le terrain médiatique et de faire connaître toutes les réalisations et avancées de la filière en matière de bien-être équin auprès de la presse et sur les réseaux sociaux, vecteur clé de communication vers le Grand Public.

POUR PERMETTRE A L'INSTITUTION DE COMMUNIQUER D'UNE SEULE VOIX, UN # UNIQUE A ETE CREE : #RACEANDCARE

Il permet d'indexer clairement les publications liées au bien-être équin et de leur apporter davantage de visibilité ; c'est donc la signature tous les acteurs de la filière - socioprofessionnels, médias, sociétés de courses et Institution - lorsque le thème du bien-être équin est abordé. Il doit être utilisé sur toutes les publications de l'Institution liées au 3 grands thèmes autour desquels notre communication s'articule.

- Considération pour le Cheval
- Sécurité du Cheval Athlète
- La vie après les courses

Le lancement du # a été marqué par la diffusion du clip « Nos chevaux, nos champions –Bien-être et performance » sur les réseaux sociaux de l'Institution. Cette vidéo met en exergue le soin et l'attention apportés aux chevaux de courses quotidiennement. Elle a reçu un accueil encourageant : plus de 50 000 vues, une couverture dépassant les 80 000 personnes et près de 6000 interactions.

Dans la continuité de cette action, l'Institution travaille à l'élaboration d'une stratégie de contenus pour passer ses messages-clés au travers de vidéos diffusée tout au long de l'année. Un budget sponsorship sera dédié à ces publications afin de leur apporter un maximum de visibilité auprès des cibles identifiées.

Pour mobiliser tous les acteurs de la filière autour de l'enjeu du bien-être équin, une Newsletter bimensuelle #RaceAndCare a été créée dont le premier numéro a été diffusé début février. Cette Newsletter doit permettre d'embarquer l'ensemble des acteurs de la filière, les tenir informés des avancées et les impliquer dans le projet en tant qu'ambassadeurs du bien-être équin.

SOUTENIR LA RECONVERSION

Le devenir des chevaux dont la carrière de courses est compromise ou se termine est une préoccupation importante du grand public et des associations de défense des animaux.

Les partenariats avec les associations de reconversion sont reconduits ou engagés en 2021 : France Galop poursuit son partenariat avec la Ligue Française de Protection du Cheval (LFPC) et Au-delà des pistes. Parallèlement, des rencontres entre Le Trot et plusieurs associations de reconversion sont en cours en vue d'instaurer prochainement un partenariat en faveur de la reconversion des trotteurs.

Des actions de communication spécifiques vont être menées auprès des 2 cibles :

- Les socioprofessionnels, en les sensibilisant à l'importance de favoriser la reconversion / le placement de leurs chevaux et en les informant mieux sur les moyens à leur disposition.
- Les cavaliers de sport et de loisir pour leur apporter des preuves de la polyvalence des chevaux en reconversion pour une utilisation en sport et loisir

4. LE ROLE STRATEGIQUE DES HIPPODROMES

Nous avons la chance de disposer d'hippodromes et de centres d'entraînement répartis sur une très grande partie du territoire. C'est une chance unique d'immerger nos cibles prioritaires dans le quotidien des chevaux et de leur entourage, de leur montrer qu'il est nécessaire d'aimer et de connaître les chevaux pour faire ces métiers exigeants et de leur montrer en quoi les infrastructures sont adaptées et évoluent constamment en fonction des innovations.

Nous proposons que chaque hippodrome organise chaque année, à compter de 2021, une journée dédiée au cheval et à son bien-être. Pour promouvoir et organiser cette journée, chaque société de course recevra un kit de communication « bien-être équin » avec les messages prioritaires, des bonnes pratiques et les éléments de langage liés au bien-être équin.

Par ailleurs, un soutien va être apporté par la FNCH à la labellisation EquuRES des hippodromes. A son initiative et en collaboration avec le Conseil des Chevaux de Normandie, le label couvre désormais les critères liés au bien-être équin sur les hippodromes.

En demandant le label EquuRES, chaque hippodrome pourra entrer dans une démarche concrète d'amélioration continue dans les domaines de l'environnement et du bien-être équin et faire la preuve, auprès des visiteurs et des élus locaux notamment, de son engagement.

Enfin, un dispositif d'assistance va être mis en œuvre à destination des acteurs des courses, avec la création d'une adresse mail dédiée aux socioprofessionnels et sociétés de courses en cas de problème et/ou questionnement sur des sujets liés au bien-être équin et la diffusion de conseils sur les informations, attitudes et éléments de langage à adopter, notamment en cas d'attaque sur ces problématiques.